

COMMERCIAL

PROMALIN*

RÉGULATEUR DE CROISSANCE POUR LES PLANTES Solution

Concentré Emulsifiable

GARANTIE:

Benzyladénine..... 1.8% (P/P)

Gibberellines A₄A₇..... 1.8% (P/P)

Conserver à des températures inférieures à 23°C

NO. D'HOMOLOGATION 27137 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

ATTENTION – IRRITANT POUR LES YEUX

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE CI-JOINTE AVANT L'UTILISATION

Valent BioSciences Corporation
870 Technology Way
Libertyville, Illinois 60048
É.U. 800-323-9597

Agent canadien:
Valent BioSciences Canada, Ltd.
40 King Street West, Suite 2100
Toronto, Ontario M5H 3C2
416-860-6516

Contenu net: 500 mL

PRÉCAUTIONS:
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
AVERTISSEMENT

Causer une irritation des yeux. Éviter le contact avec les yeux. Nocif en cas d'ingestion.

Si vous prévoyez utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis consultez le site Internet [de CropLife Canada à www.croplife.ca](http://www.croplife.ca)

- Porter des pantalons, une chemise à manches longues, des souliers et des bas, des gants résistants aux produits chimiques et des lunettes protectrices ou un masque de sécurité pendant le mélange/chargement, l'application, le nettoyage et la réparation.
- Ne pas retourner ou permettre l'accès dans les zones traitées, jusqu'à 12 heures après l'application.

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX

- Ne pas appliquer directement sur les habitats aquatiques (comme les lacs, les rivières, les coulées, les étangs, les cuvettes des Prairies, les ruisseaux, les marécages, les réservoirs, ou les terres humides) et les habitats fauniques situés sur les rivages de ces plans d'eau. Éviter de contaminer ces zones lors du nettoyage ou du rinçage de l'équipement ou des contenants.

PREMIERS SOINS

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15-20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'ingestion:

Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro

d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENT TOXICOLOGIQUES:

Administrer un traitement symptomatique.

ÉLIMINATION

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant:

Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

carton

COMMERCIAL

PROMALIN*

RÉGULATEUR DE CROISSANCE POUR LES PLANTES solution

Concentré Emulsifiable

GARANTIE:

Benzyladénine..... 1.8%(P/P)

Gibberellines A₄A₇..... 1.8%(P/P)

Conserver à des températures inférieures à 23°C

NO. D'HOMOLOGATION 27137 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

ATTENTION – IRRITANT POUR LES YEUX

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE CI-JOINTE AVANT L'UTILISATION

Valent BioSciences Corporation

870 Technology Way

Libertyville, Illinois 60048

É.U. 800-323-9597

Agent canadien:

Valent BioSciences Canada, Ltd.

40 King Street West, Suite 2100

Toronto, Ontario M5H 3C2

416-860-6516

Contenu net: 10 X 500 mL

**PRÉCAUTIONS:
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
AVERTISSEMENT**

Causer une irritation des yeux. Éviter le contact avec les yeux. Nocif en cas d'ingestion.

Si vous prévoyez utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis consultez le site Internet de CropLife Canada à www.croplife.ca

- Porter des pantalons, une chemise à manches longues, des souliers et des bas, des gants résistants aux produits chimiques et des lunettes protectrices ou un masque de sécurité pendant le mélange/chargement, l'application, le nettoyage et la réparation.
- Ne pas retourner ou permettre l'accès dans les zones traitées, jusqu'à 12 heures après l'application.

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX

- Ne pas appliquer directement sur les habitats aquatiques (comme les lacs, les rivières, les coulées, les étangs, les cuvettes des Prairies, les ruisseaux, les marécages, les réservoirs, ou les terres humides) et les habitats fauniques situés sur les rivages de ces plans d'eau. Éviter de contaminer ces zones lors du nettoyage ou du rinçage de l'équipement ou des contenants.

PREMIERS SOINS

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15-20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'ingestion:

Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro

d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENT TOXICOLOGIQUES:

Administrer un traitement symptomatique.

ÉLIMINATION

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant:

Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

COMMERCIAL

PROMALIN*

RÉGULATEUR DE CROISSANCE POUR LES PLANTES solution

Concentré Emulsifiable

GARANTIE:

Benzyladénine..... 1.8% (P/P)

Gibberellines A₄A₇..... 1.8% (P/P)

Conserver à des températures inférieures à 23°C

NO. D'HOMOLOGATION 27137 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

ATTENTION – IRRITANT POUR LES YEUX

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE CI-JOINTE AVANT L'UTILISATION

Valent BioSciences Corporation
870 Technology Way
Libertyville, Illinois 60048
É.U. 800-323-9597

Agent canadien:
Valent BioSciences Canada, Ltd.
40 King Street West, Suite 2100
Toronto, Ontario M5H 3C2
416-860-6516

**PRÉCAUTIONS:
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
AVERTISSEMENT**

Causer une irritation des yeux. Éviter le contact avec les yeux. Nocif en cas d'ingestion.

Si vous prévoyez utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis consultez le site Internet [de CropLife Canada à www.croplife.ca](http://www.croplife.ca)

- Porter des pantalons, une chemise à manches longues, des souliers et des bas, des gants résistants aux produits chimiques et des lunettes protectrices ou un masque de sécurité pendant le mélange/chargement, l'application, le nettoyage et la réparation.
- Ne pas retourner ou permettre l'accès dans les zones traitées, jusqu'à 12 heures après l'application.

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX

- Ne pas appliquer directement sur les habitats aquatiques (comme les lacs, les rivières, les coulées, les étangs, les cuvettes des Prairies, les ruisseaux, les marécages, les réservoirs, ou les terres humides) et les habitats fauniques situés sur les rives de ces plans d'eau. Éviter de contaminer ces zones lors du nettoyage ou du rinçage de l'équipement ou des contenants.

PREMIERS SOINS

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15-20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'ingestion:

Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro

d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENT TOXICOLOGIQUES:

Administrer un traitement symptomatique.

ÉLIMINATION

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant:

Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

DIRECTIVES D'UTILISATION

PROMALIN est un régulateur de croissance pour les plantes pour une utilisation dans les pommiers de Red Delicious, Rouges Délicieuses. PROMALIN améliore la forme des pommes Red Delicious, Rouges Délicieuses en produisant un fruit plus allongé et en favorisant la formation de lobes de calices plus grands. Ces effets désirables sont plus évidents les années durant lesquelles la forme typique est limitée à cause de températures se situent entre 18° et 32°C après la floraison. Il a été démontré que PROMALIN augmente le poids individuel des fruits.

Lorsque PROMALIN est appliqué à la dose plus élevée, il peut y avoir un peu d'éclaircissage.

DOSE D'APPLICATION

Utiliser la dose de 1.2 L à 2.3 L de PROMALIN par hectare dans 500 à 2000 L de solution de pulvérisation finale par hectare. La bouillie de pulvérisation devrait être appliquée en une fine pulvérisation. Utiliser un pulvérisateur bien réglé et ajusté qui assure une couverture uniforme et complète de tout le feuillage. Le volume de pulvérisation devrait être ajusté selon la dimension et la densité des arbres. Ce qui est équivalent à un pulvérisateur équipé de buses pour un arbre standard de 5m de hauteur, sur un espacement de 6m par 6m.

Application au moyen d'un pulvérisateur à air: ne pas pulvériser directement au-dessus des arbres à traiter. Fermer les buses dirigées vers l'extérieur, à la fin des rangées et sur les rangées extérieures. Ne pas appliquer lorsque la vitesse du vent, au site d'application, est supérieure à 16 km/h, telle que mesurée à l'extérieur de la zone de traitement sur le côté contre le vent.

MOMENT PROPICE À L'APPLICATION

1. Une seule application devrait être effectuée entre 40% et 80% de la floraison principale, jusqu'au début de la chute des pétales. Dans les régions caractérisées par une floraison prolongée, plusieurs applications devraient être effectuées à intervalles de 5 à 7 jours. Par contre, ne pas appliquer plus qu'un total de 2.4L de PROMALIN par hectare.
2. Pour minimiser la dérive de pulvérisation excessive, appliquer par temps calme.
3. Un taux d'humidité relative élevé et des conditions lentes d'assèchement favorisent une absorption maximale de PROMALIN. Une application le matin ou en soirée peut être préférable. Des conditions qui favorisent l'assèchement rapide du dépôt de produit sont à éviter.
4. Une pluie qui survient dans les 6 heures qui suivent l'application diminue l'activité de PROMALIN.
5. Ne pas appliquer PROMALIN lorsque les températures de l'air sont inférieures à 5°C ou supérieures à 32°C.
6. Respecter un délai minimal de 28 jours entre le traitement et la récolte.

DIRECTIVES DE MÉLANGE

Ajouter la quantité requise de PROMALIN dans un pulvérisateur rempli à moitié d'eau. Agiter tout en ajoutant la quantité d'eau nécessaire. Les nouvelles solutions ne devraient être préparées que dans un réservoir de pulvérisateur vide et propre et appliquées dans les 24 heures.

NOTES ET RESTRICTIONS CONCERNANT L'APPLICATION

NE PAS appliquer PROMALIN dans plus de 2000 L de solution de pulvérisation à l'hectare.
NE PAS appliquer par aéronef.

INSTRUCTIONS GÉNÉRALES POUR USAGE SUR LES LIS

Promalin peut être appliqué sur les lis afin de réduire le jaunissement et la nécrose des feuilles inférieures, et de retarder la sénescence des fleurs. Chez les plantes atteintes, un jaunissement graduel des feuilles débute à l'approche du bourgeonnement ou avant l'apparition des bourgeons. Le jaunissement des feuilles après la récolte peut engendrer un effet dramatique indésirable; un jaunissement rapide des feuilles se produira aussi chez les plants prêts pour la vente. Promalin peut réprimer ces deux types de jaunissement des feuilles chez les lis de Pâques et l'hybride LA lorsqu'il est utilisé de façon préventive. De plus, il a été démontré qu'une application de Promalin aux bourgeons de fleurs peut retarder la sénescence des fleurs, un effet secondaire qui se produit à la suite de l'application de gibbérellines sur les lis.

Appliquer avec un équipement standard de pulvérisation. Éviter d'utiliser une forte pression de pulvérisation car celle-ci peut favoriser la formation de brouillard plutôt que de gouttelettes. Ce brouillard peut se déposer sur les jeunes feuilles et provoquer l'allongement non désiré de la tige. Afin d'assurer l'efficacité du produit, les plants doivent être arrosés à fond puisque seules les parties des plants qui ont été arrosées seront protégées contre le jaunissement des feuilles. Les feuilles ou les parties de feuilles qui n'ont pas été couvertes de Promalin ne seront pas protégées de la chlorose.

Une dose efficace de Promalin dépend fortement du volume appliqué. Les plants peuvent réagir de diverses façons si, à une dose donnée, les volumes d'arrosage varient. Il est aussi important de s'assurer que l'arrosage soit uniforme. **Pour l'arrosage des feuilles, appliquez uniformément 1.9L d'une solution d'arrosage à chaque 10 m² de surface de bancs de serres.** Lors de l'arrosage direct des lis, appliquer la solution en s'assurant de bien couvrir les feuilles inférieures. Il faut toutefois éviter d'appliquer plus de 15 ml de solution par plant puisque Promalin peut contribuer à l'allongement non désiré de la tige si le produit est appliqué directement à la terre.

L'effet du Promalin sur les plants peut varier selon les différences qui existent entre les surfaces des plants, l'orientation des feuilles et la structure des plants. Les températures extrêmes peuvent influencer l'effet du Promalin. Promalin devrait être appliqué tôt le matin, en fin d'après-midi ou lorsque les plants ne subissent aucun stress environnemental.

Éviter de mettre les jeunes feuilles en contact direct avec la solution de pulvérisation. Un tel contact entre les jeunes feuilles et la solution d'arrosage peut entraîner l'allongement non désiré de la tige.

MODE D'EMPLOI

Hôtes: Lis orientaux, asiatiques, hybrides asiflorum

Lis de Pâques à floraison forcée

Dose (ia/unité de surface): 50-100 ppm 6-BA + 0.1% Tween 20

25-100 ppm 6-BA + 0.1% Tween 20

Application:

Appliquer 50-100 ppm en traitement foliaire en s'assurant d'arroser entièrement les plants de lis orientaux, asiatiques et des hybrides asiflorum lorsque les bourgeons sont présents, et un jour avant l'entreposage au froid; n'appliquez qu'une seule fois. Ce traitement réduit le jaunissement des feuilles et la perte de bourgeons pouvant se produire après l'entreposage au froid.

Appliquer 25-100 ppm aux feuilles de lis de Pâques à floraison forcée à l'apparition des bourgeons, afin de réduire le jaunissement des feuilles; n'appliquer qu'une seule fois. **Dirigez le jet d'arrosage pour atteindre les feuilles inférieures. Si la solution d'arrosage est appliquée sur les jeunes feuilles, il peut se produire un allongement non désiré de la tige.**

Tableau de conversion des doses

mls de Promalin à ajouter à l'eau pour obtenir une concentration voulue

Volume total à pulvériser	Solution 25 ppm	Solution 50 ppm	Solution 100 ppm
1 L	1.4	2.8	5.6
2 L	2.8	5.6	11.2
10 L	14	28	56
50 L	70	140	280
100 L	140	280	560
500 L	700	1,400	2,800

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))